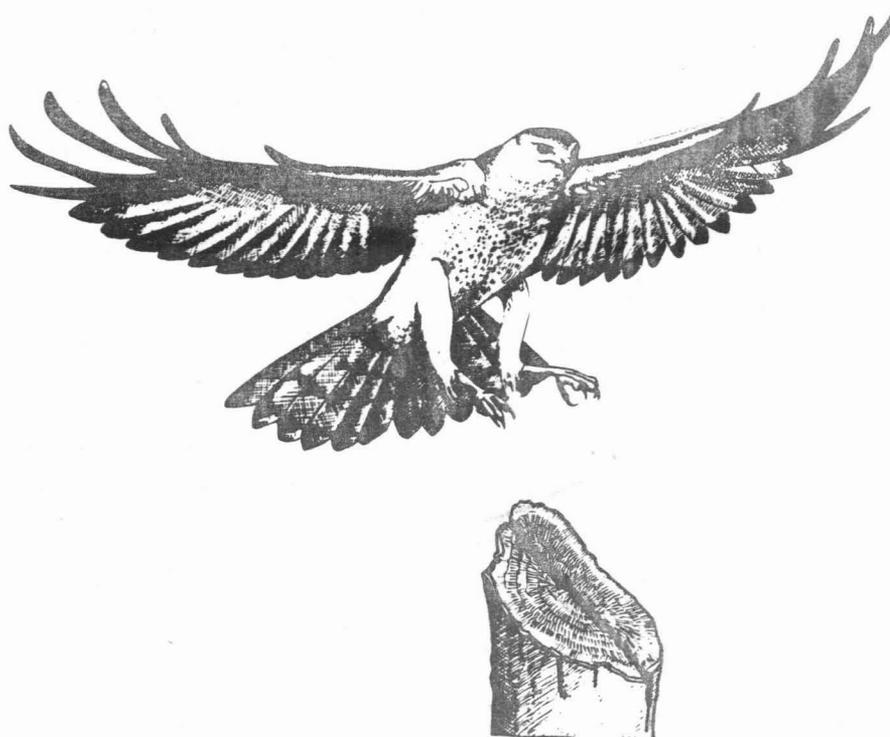


ESSAI DE DENOMBREMENT DES RAPACES  
DU CAMP MILITAIRE DE MONTMORILLON  
EN PERIODE DE NIDIFICATION

Les zones de brandes (landes à Erica Scoparia) sont sûrement les milieux "naturels" les plus originaux du département tant par leur flore que par leur avifaune. Le camp militaire présente une surface de brandes assez homogène et de grande étendue (700 ha). Elle est entourée de milieux très divers : bois de chênes, bois mixtes à pins maritimes, prairies maigres (parc à moutons de la périphérie) et zones humides formées par un ensemble d'étangs. A priori, toutes ces conditions doivent favoriser une faune riche et diversifiée, notamment en rapaces. Un dénombrement de rapaces fut donc décidé, le 5 juin 1977.



1 - METHODE

N'ayant encore aucune expérience pour ce genre de travail, nous avons imaginé une méthode qui n'est pas très originale mais qui a été dictée par la configuration du terrain. D'après la topographie du camp et la disposition des surfaces de brandes (cf. carte 1), il était possible de disperser un certain nombre d'observateurs aux points les plus intéressants pour l'observation : en général les points élevés, présentant un horizon assez dégagé.

Pour éviter le recoupement des secteurs surveillés, à chaque point nous avons assigné un secteur d'observation strict (cf. cart 2). De plus, les rapaces étant très mobiles dans leur activité de chasse, notamment les busards, et le risque de voir plusieurs fois le même individu par plusieurs points à la fois, étant assez élevé, nous nous sommes astreints, pour chaque observation, à relever le temps exact du début et de la fin de l'observation, les azimuts auxquels l'oiseau était entré et sorti du secteur imparti à chaque observateur.

Ce travail nous ayant paru assez complexe, pour éliminer le facteur fatigue, nous avons découpé l'heure d'observation en périodes de cinq minutes alternées de cinq minutes de repos. L'heure d'observation s'étalait de 10 h à 11 h, heure à laquelle les rapaces sont en pleine chasse, à cette époque de l'année.

Après expérience, il s'est avéré que les observations de rapaces étaient très irrégulières et coïncidaient souvent avec un temps de repos. De plus, la densité de rapaces n'étant pas très forte, une heure d'observation continue semblait très possible, sans trop de fatigue. Un autre comptage fut donc décidé l'après-midi de 17 h à 18 h, d'une part pour perfectionner la méthode, d'autre part pour savoir si la fin de l'après-midi était plus propice à l'observation des rapaces que la fin de matinée.

Remarque : l'évaluation des distances nous a posé quelques problèmes, faussant ainsi la précision des schémas ci-après.

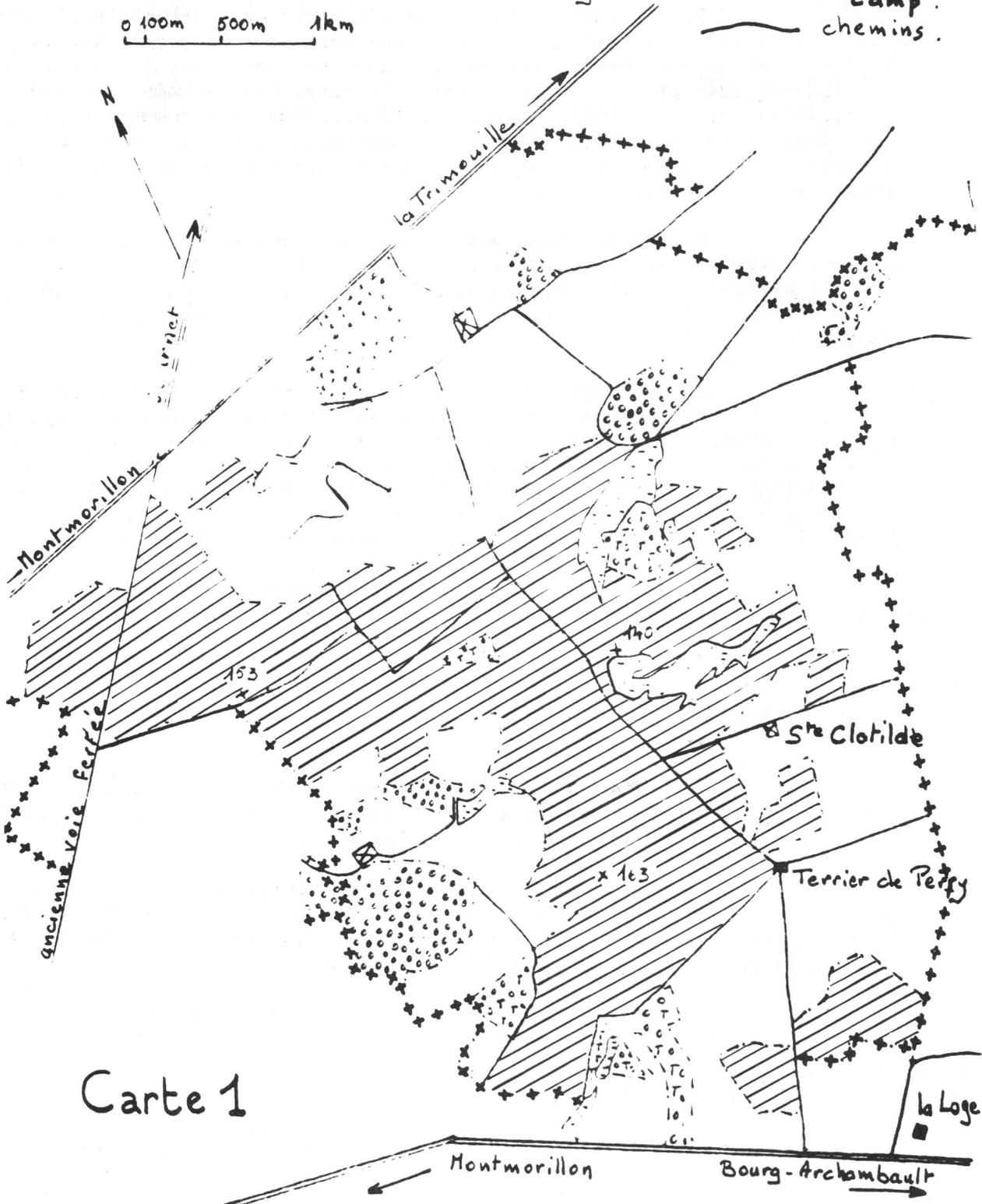
## 2 - RESULTATS.

Le matin, des groupes de deux ou trois observateurs furent répartis sur les points suivants (cf. carte 2) : Cotes 153 - 140 - Terrier de Perry - Ste Clotilde - La Loge - Ancienne voie de chemin de fer.

L'après-midi, le nombre des participants étant moindre, on répartit les observateurs sur les cotes 153 - 140 - 163 - Terrier de Perry, cibles de tir. Deux points du matin qui semblaient peu intéressants furent abandonnés au profit de la cote 163 et des cibles de tir.

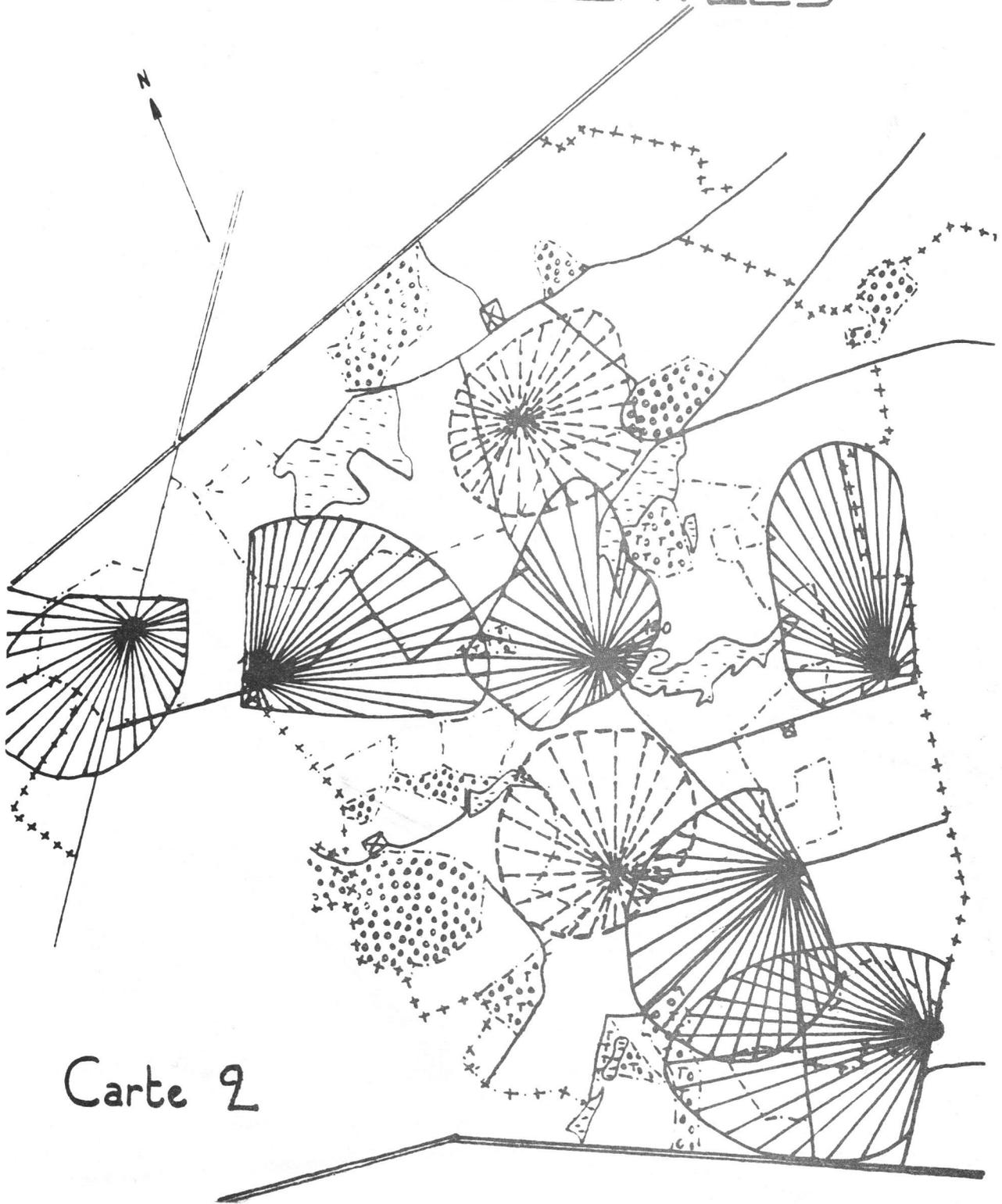
-  brandes
-  bois de chênes
-  bois mixtes
-  Etangs
- ++++ limites du camp
- chemins

0 100m 500m 1km



Carte 1

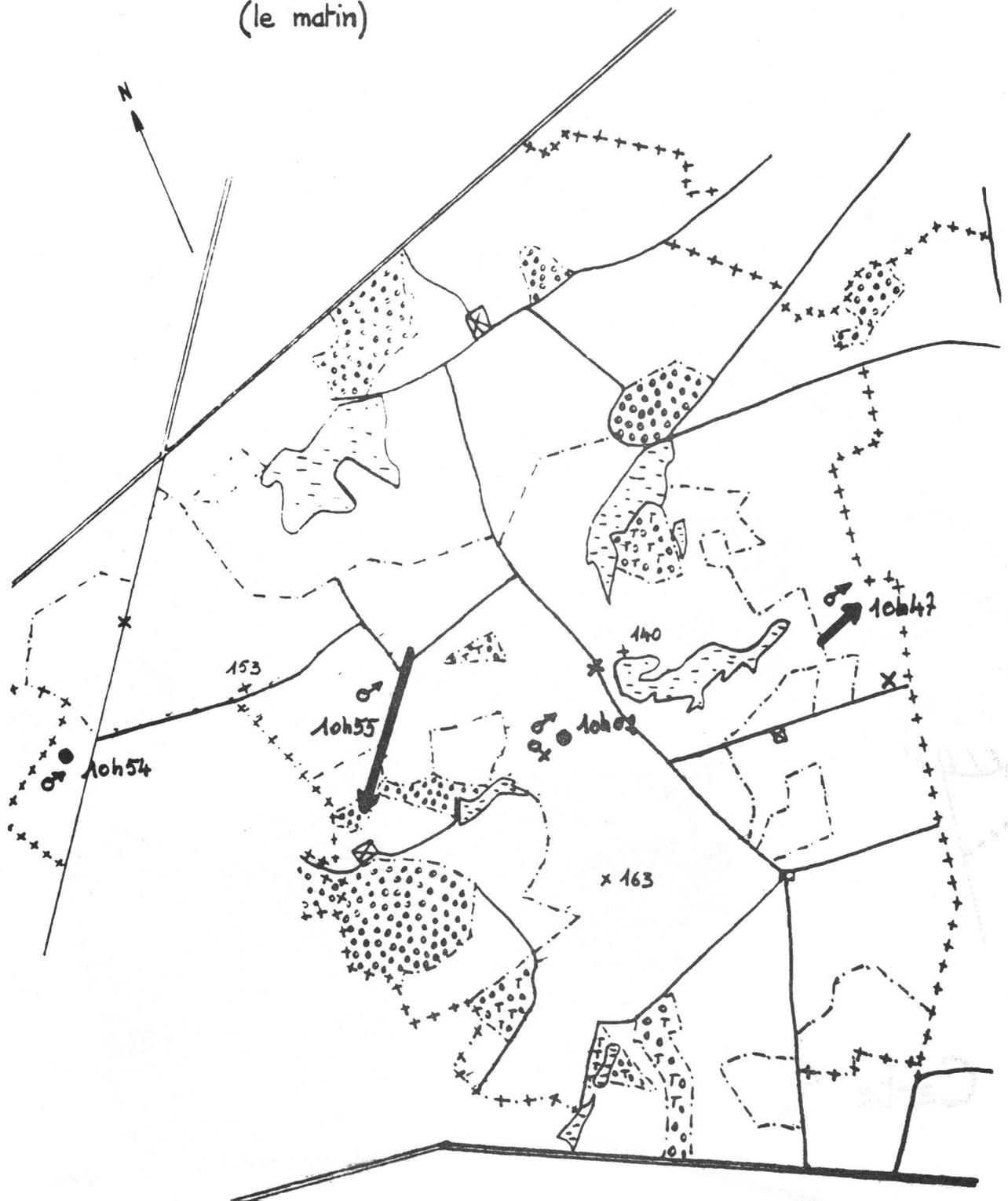
# ZONES OBSERVEES



Carte 2

# BUSARD ST MARTIN

(le matin)



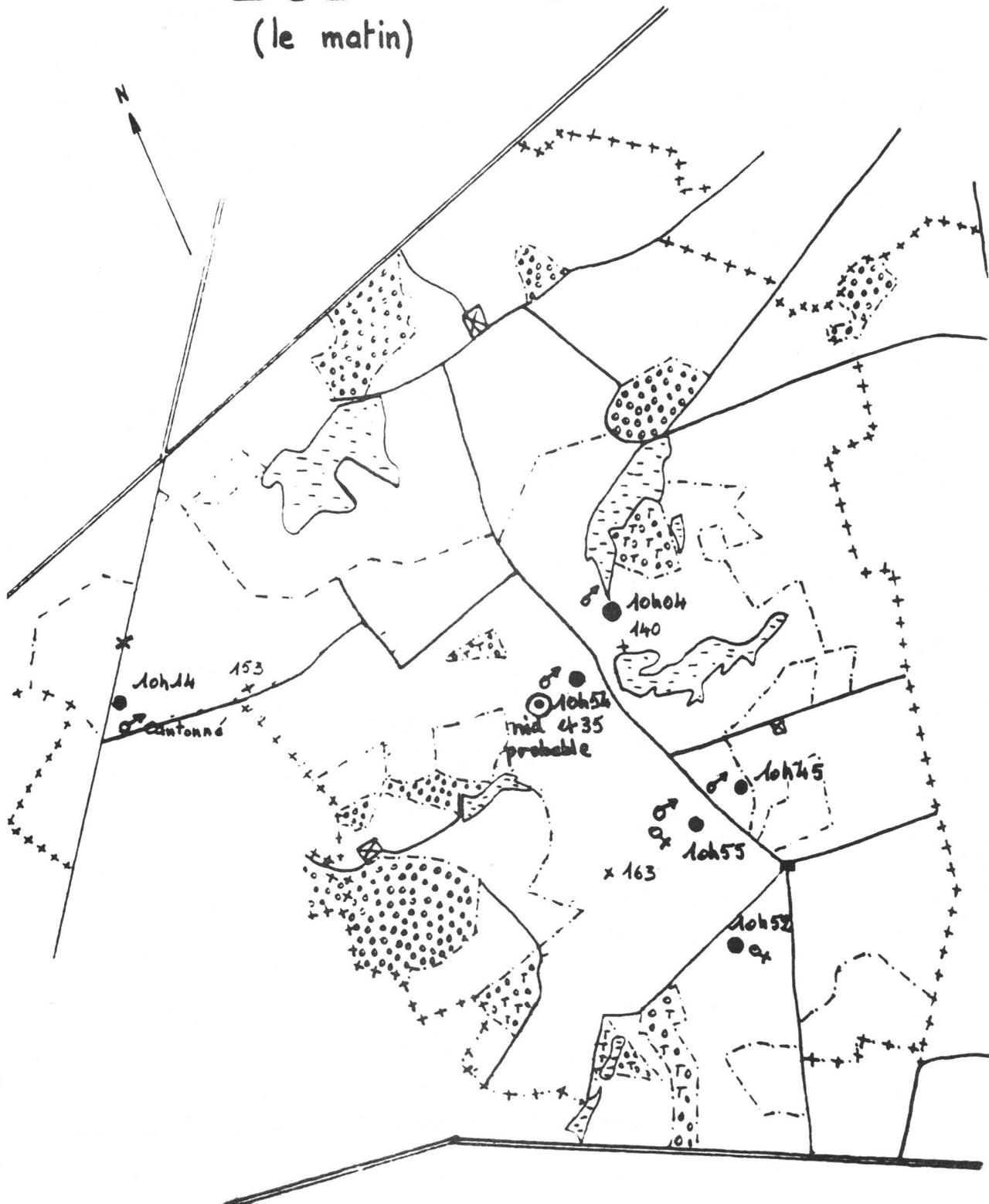
# BUSARD ST MARTIN

(l'après midi)



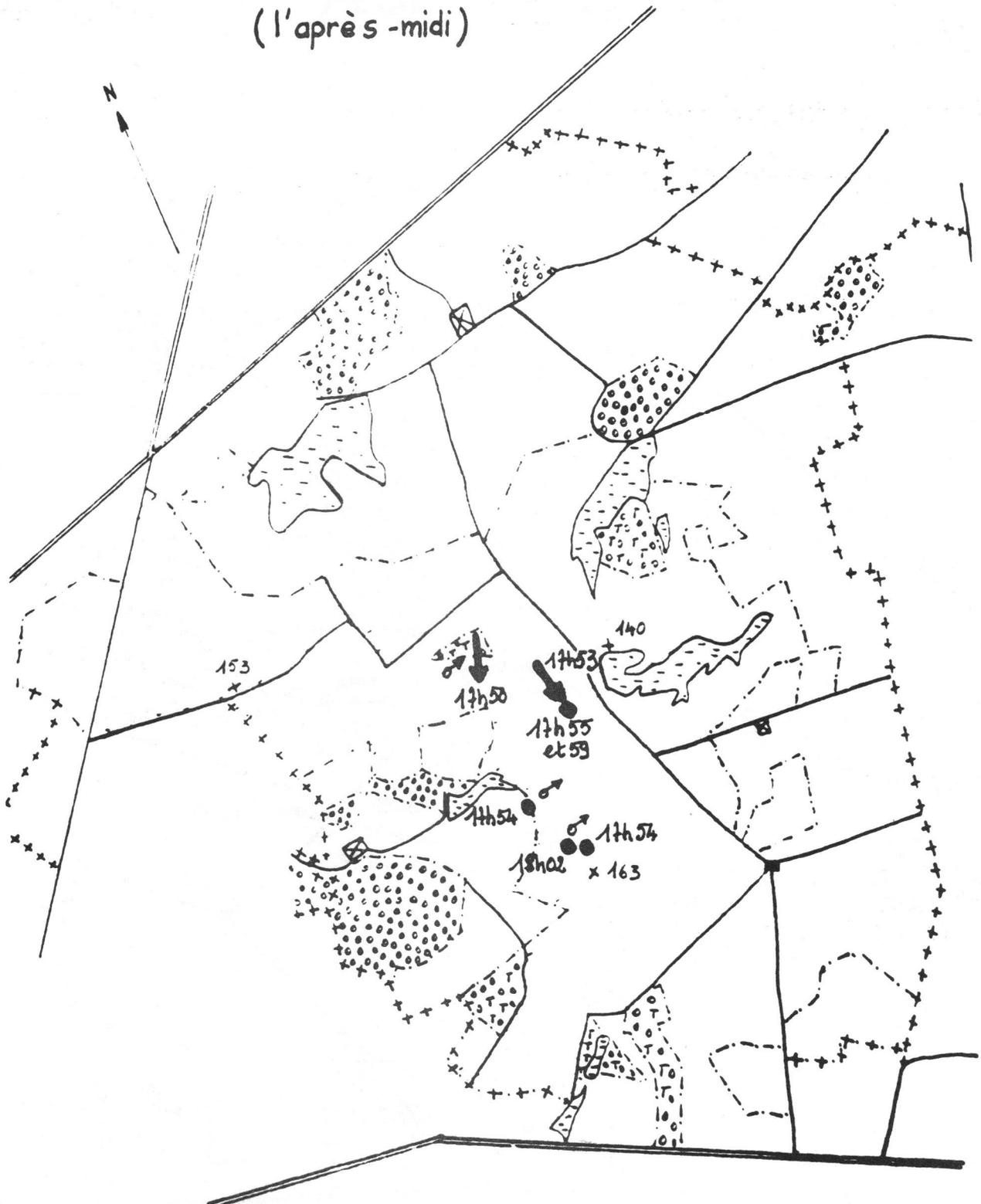
# BUSARD CENDRE

(le matin)

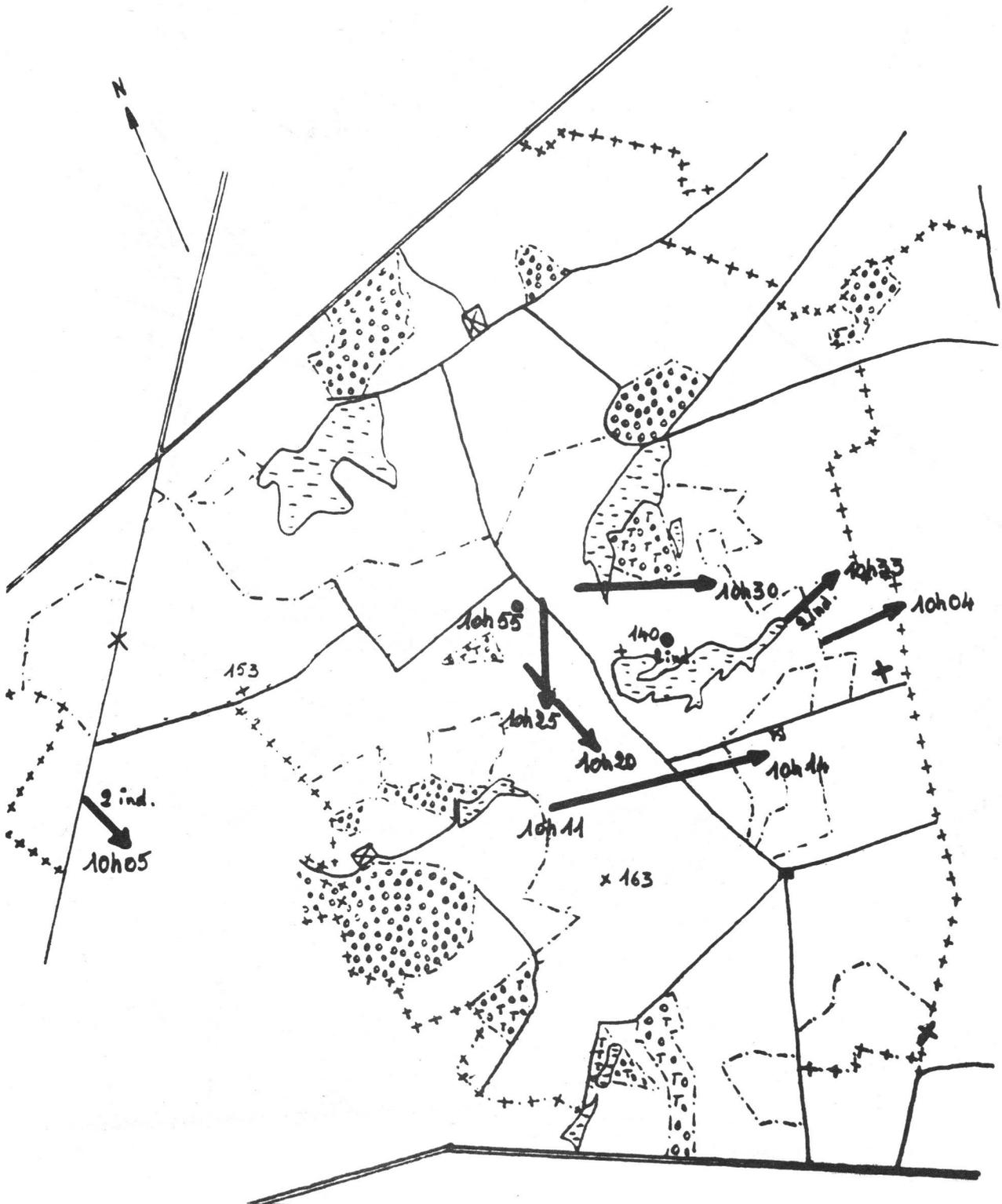


# BUSARD CENDRE

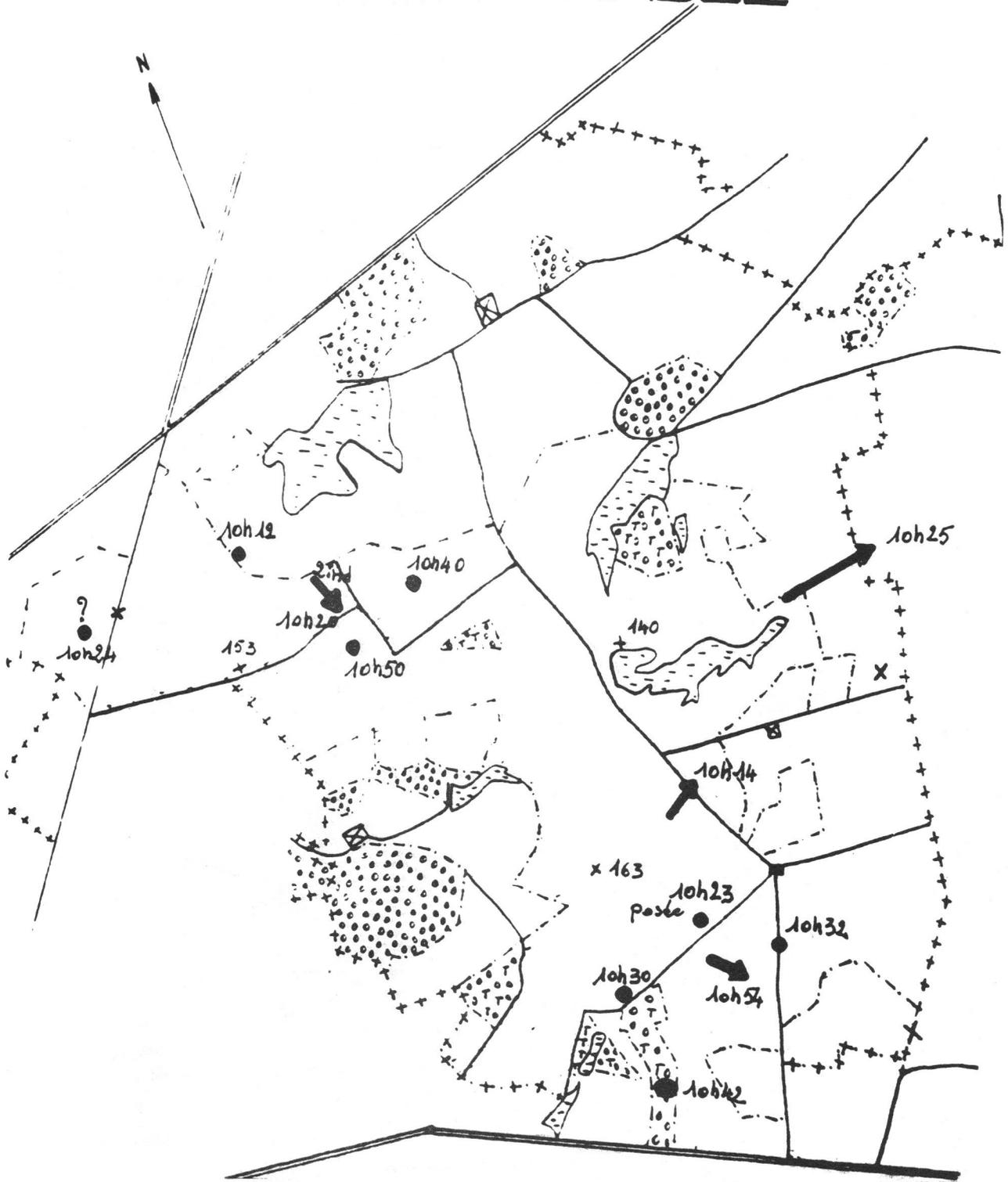
(l'après-midi)



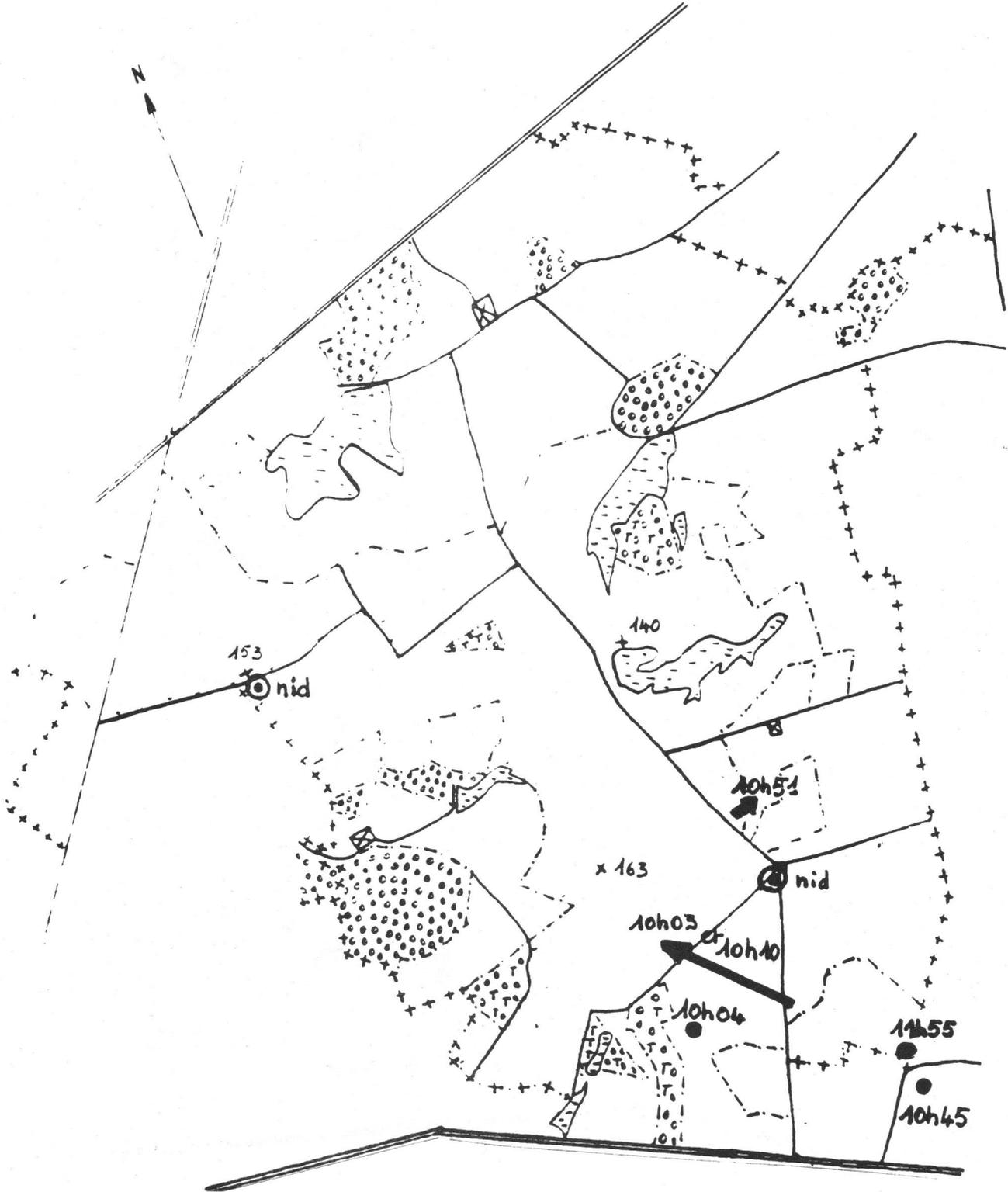
# MILAN NOIR



# BUSE VARIABLE



# CRECERELLE



LE MATIN.

ESPECES	Voie Ferrée	La Loge	Cote 153	Cote 140	Terrier de Perry	Ste Clotilde	Totaux	%
Busard St Martin	1		1	2	5	1	10	18,5
Busard Cendré	1			4	2	1	8	14,8
Buse	1	2	3		4	1	11	20,3
Crécerelle		7	1		2		10	18,5
Milan Noir			1	8		3	12	22,2
Faucon Hobereau		1					1	1,8
Busard d. Roseaux	2						2	3,7
TOTAUX	5	10	6	14	13	6	54	100
%	9,2	18,5	11,1	25,9	24	11	100	

L'APRES-MIDI.

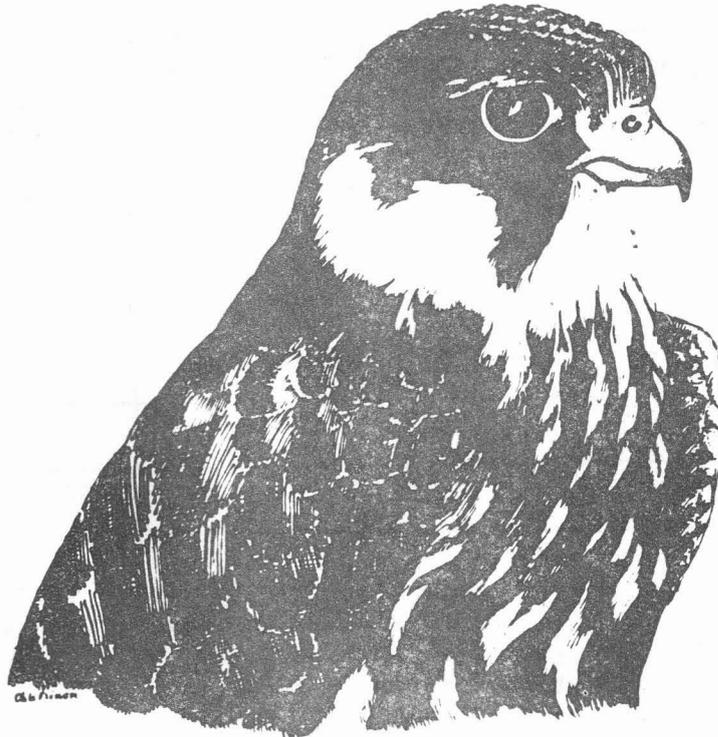
ESPECES	Cible de tir	Cote 160	Cote 153	Cote 140	Terrier de Perry	Totaux	%
Busard St Martin	1	1		2	1	5	15,6
Busard Cendré		4		5	1	10	31,2
Buse		1	6		1	8	25,0
Crécerelle	1	2	1	1	3	8	25,0
Milan Noir			1			1	3,1
TOTAUX	2	8	8	8	6	32	100
%	6,2	25	25	25	18,7	100	

Si l'on considère les totaux, on s'aperçoit aisément que le matin est plus favorable à l'observation : en ne retenant par exemple que les cotes 153, 140 et le Terrier de Perry, on obtient 33 contacts pour le matin et 22 contacts pour l'après midi. Cependant le busard cendré a été observé plus le soir que le matin (10 contacts contre huit).

Si l'on fait le total des contacts par espèces (matin et soir),  
on trouve :

ESPECES	NOMBRE	%
Busard St Martin	15	17,4
Busard Cendré	18	20,9
Buse	19	22,0
Crécerelle	18	20,9
Milan Noir	13	15,1
Faucon Hobereau	1	1,1
Busard des Roseaux	2	2,3
TOTAL	86	100

De ce type de tableau on aurait tendance à conclure que la Buse est le rapace le plus fréquemment vu, suivie de près par le Busard Cendré et le Crécerelle. Il faut observer que les nombres sont bien trop faibles pour tirer des conclusions, pour le moins hâtives. Cependant, on peut affirmer que si l'on veut observer des rapaces sur le camp militaire, il convient de s'installer sur les hauteurs, aux cotes 160 et 140, ainsi qu'au Terrier de Perry.



### 3 - ESSAI DE DENOMBREMENTS.

Il est bien évident que les nombres ci-dessus correspondent aux contacts que l'on a eu avec ces oiseaux, et qu'ils ne correspondent nullement au nombre réel d'individus. Pour pouvoir effectuer les recoupements d'observations qui s'imposent, les résultats pour chaque espèce ont été portés sur une carte au 1/25 000ème. Les déplacements ont été figurés avec plus ou moins de précision, d'après l'azimut et la distance indiqués pour chaque observation. Les temps d'observations ont été également indiqués. Les flèches indiquent la longueur et le sens des déplacements observés. Les points indiquent les observations ponctuelles, très brèves le plus souvent, ou un poste d'affût, pour la buse notamment.

#### a - Busard St Martin.

Le foyer des déplacements est situé au centre du camp où un couple a été observé. Deux mâles ont été observés, l'un à l'Est, l'autre à l'Ouest. D'après le temps, il peut s'agir d'oiseaux différents. Mais aucune autre observation n'est venue confirmer cette hypothèse. On peut donc conclure : 1 couple sûr, peut-être deux.

#### b - Busard Cendré.

Deux foyers d'observations : la cote 163 et la cote 140 non loin de l'étang Grolleau. Une observation à l'Ouest près de la voie ferrée pourrait indiquer un couple supplémentaire. On peut donc dire : deux couples sûrs, peut-être trois.

#### c - Buse Variable.

Deux centres d'observations : le Sud du camp et l'Ouest, autour de la cote 153. On peut donc conclure à deux couples au minimum. Il est vrai que tout le Nord du camp n'a pas été prospecté puisqu'il n'y a pas de brandes. Il existe alors peut-être un couple de plus.

#### d - Milan Noir.

Toutes les observations sont regroupées au centre du camp. Une observation de deux individus venant probablement de l'étang Provost, hors des limites du camp, à 10 h 05. A 10 h 04, un individu est vu à l'Est : il y a donc sûrement trois individus différents sur le camp ; mais cela ne veut pas dire qu'il y ait forcément deux couples. Donc, sans plus de preuves, un couple nicheur.

#### e- Crécerelle.

Un nid a été observé à la cote 153, sur un pin incendié. Un autre nid, également, au Terrier de Perry, dans la ferme abandonnée. Peut-être un couple supplémentaire existe-t-il, en lisière du camp, à la Loge.

#### f - Faucon Hobereau.

Depuis très longtemps, un couple nicheur est connu sur le camp, avec de fréquents déplacements de l'aire, d'année en année. Lors de cette journée un seul contact, avec cette espèce.

g - Busard des Roseaux.

Deux observations pour la journée. Il est vrai que les zones humides n'étaient pas sous surveillance spéciale. Un couple nicheur connu.

h - En résumé :

ESPECES	Couples sûrs	Couples maxima
Busard St Martin	1	2
Busard Cendré	2	3
Buse	2	3
Milan Noir	1	2
Crécerelle	2	3
Faucon Hobereau	1	1
Busard des Roseaux	1	1

4 - CONCLUSIONS.

A la fin de cette journée, nous avons été déçus par la faible population en rapaces du camp militaire notamment en busards.

En effet, les sites de nidification ne manquent pas, ainsi que les terrains de chasse, ne serait-ce que dans les prairies et cultures avoisinant le camp. Il semblerait bien que le dérangement occasionné par les manoeuvres incessantes au printemps soit la cause majeure de cette diminution très nette des effectifs. A noter pour corroborer cette hypothèse la disparition définitive du Circaète, nicheur jusqu'en 1973. La suroccupation du camp et les lâchers de parachutistes l'auront définitivement chassé de cette région. L'idéal serait une suspension des manoeuvres militaires du 15 Mars au 15 Août !

Toutefois, cette journée nous aura permis de mener un travail en commun. Nous remercions tous les participants, certains venant de fort loin. Voilà le genre d'activité qu'il serait intéressant de développer à l'avenir.

PIERRE PLAT.